



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## emplois jeunes

Question écrite n° 5667

### Texte de la question

Mme Nicole Feidt appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les emplois jeunes et l'implication éventuelle de la gendarmerie nationale dans le dispositif. Elle lui rappelle que ce dispositif donne l'opportunité aux communes de recruter des « agents locaux de médiation » afin de satisfaire aux besoins croissants de sécurité exprimés par la population. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser dans quel cadre la gendarmerie pourrait mettre son savoir-faire et son expérience dans ce domaine à la disposition des maires. En effet, les agents locaux de médiation pourraient prolonger le travail des gendarmes et prendre en charge certaines missions telles que la présence sur la voie publique, la médiation sociale et l'aide à l'accueil au public.

### Texte de la réponse

Dans le cadre des « emplois jeunes », la mise en place des agents locaux de médiation (ALM), employés par les collectivités locales, vise à renforcer l'action de la gendarmerie nationale dans ses zones de compétence. Les intéressés assureront des missions d'accueil du public ou de médiation sociale et contribueront ainsi, par leur présence sur la voie publique, à réduire les tensions et à lutter contre le sentiment d'insécurité. Une coordination avec les services de la gendarmerie, qui pourrait s'inscrire dans le cadre des contrats locaux de sécurité, sera donc nécessaire pour déterminer, au quotidien, les lieux et heures de surveillance. Par ailleurs, la gendarmerie apportera son soutien et son savoir-faire aux futurs employeurs en matière de sélection et de recrutement des ALM. De plus, elle pourra offrir ses prestations au titre de la formation initiale et continue. Cette dernière contribution pourrait notamment s'établir sur la base de conventions, à l'instar de ce qui se fait avec les polices municipales.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Feidt](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5667

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 novembre 1997, page 3780

**Réponse publiée le :** 15 décembre 1997, page 4636